

merciements pour toute la peine qu'il se sont donnée afin de nous préparer une si jolie fête.

La partie musical a aussi été à la hauteur des circonstances. M. C. Lavigne nous a exécuté avec beaucoup de succès, un magnifique solo de violon, et nous avons pu une fois de plus admirer les talents de cet artiste distingué. L'Union Orphéonique nous a aussi chanté un morceau intitulé : "La grenouille et le bœuf." Cette charmante composition a été fort goûtée de tous les assistants. La société Ste Cecile n'a pas manqué elle non plus au rôle important qu'elle joue dans toutes nos petites fêtes.

Monsieur le Supérieur termina la séance en adressant aux acteurs les félicitations qu'ils avaient si bien méritées, puis nous retirâmes, emportant de cette soirée des souvenirs qui resteront longtemps graves dans nos cœurs.

E. R.

## Nécrologie.

*Brevia dies hominum sunt. ....  
Quam flos egreditur et conteritur,  
et jugit velut umbra.*

—La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ; chaque année il lui faut une victime moissonnée dans nos rangs. Cette fois-ci elle nous paraît avoir été plus impitoyable que d'ordinaire encore.

Celui que nous pleurons aujourd'hui, il y a deux jours à peine, il était au milieu de nous, plein d'espérance et de force, s'associant à toutes nos joies, partageant nos labeurs et vivant de notre vie, Mais la faulx de l'implacable moissonneuse a passé, et elle est tombée cette plante, encore à son printemps, qui promettait de si beaux fruits pour les jours de la maturité. Il n'a fallu que quelques heures à la terrible maladie pour anéantir les plus légitimes espérances, pour envelopper du linceul lugubre et confiner à la froide demeure du tombeau cette existence chérie qui n'avait pas encore vu ses dix huit printemps.

Joseph Pelletier, notre confrère de la classe junior de Philosophie, était fils de M. Etienne Pelletier de St-Paschal. Les pieuses leçons que dès sa tendre enfance lui avait données une mère vraiment chrétienne, les beaux exemples de vertu reçus au foyer domestique, il s'efforça toujours de les retracer dans sa conduite. Au Collège, il avait conquis l'estime de ses maîtres par sa docilité, son application au travail et sa régularité. Ses confrères affectionnaient particulièrement en lui un caractère franc et loyal, une gaieté cordiale qui ne se démentit jamais. Aussi la nouvelle de son trépas soudain est-elle tombée comme un coup de foudre au milieu de la communauté. Il s'est éteint hier à 5½ hrs P. M., muni de tous les secours que notre sainte Religion prodigue à ses enfants, après deux jours seulement de maladie, mais après deux jours des plus grandes souffrances qu'il a supportées avec un courage et une résignation admirables. Pen-

dant tout le cours de sa maladie pas une seule plainte ne s'est échappée de ses lèvres.

Sa pieuse et tendre mère, avertie du danger que courait son Joseph, était arrivée à temps pour lui donner une parole d'encouragement, recevoir en retour une suprême marque de tendresse et recueillir son dernier soupir.

Et maintenant, ô cher confrère ; maintenant que la mort a mis entre toi et nous un mur de séparation, si, comme nous en avons la douce espérance, déjà tu l'abreuves à la coupe des célestes délices, nous t'en supplions, n'oublie pas tes amis de collège. Tu sais les dangers nombreux auxquels ils sont exposés ; tu connais les illusions perfides dont se berce notre âge. Sois du haut du ciel, notre ange tutélaire ; obtiens-nous la lumière qui nous fasse comprendre le néant des espérances de la terre, des plaisirs mondains, et la force qui soutiendra nos pas chancelants dans la voie qui conduit au port heureux du salut.

Nous de notre côté, nous te promettons un imperissable souvenir, et pour le cas où il te serait nécessaire encore, le secours de nos prières et de nos bonnes œuvres.

R. I. P

UN CONFRÈRE.

Collège de Ste Anne, 27 dec. 1879.

## Eclairage électrique.

Bon nombre de lecteurs de l'Abelle s'intéressent trop au progrès de la science moderne, pour que nous résistions à la tentation de leur communiquer certains résultats remarquables, obtenus en France, à l'aide d'une nouvelle pile dite : *Pile perpétuelle* de Tommasi.

Sans nous attarder à décrire cette pile, nous aborderons immédiatement le côté pratique de l'invention de M. Tommasi.

Actuellement l'éclairage électrique est pratique surtout à l'aide de machine dynamo-électriques. Or parmi ces machines, une des meilleures sans contredit est celle de Gramme, mais elle est dispendieuse. Il serait difficile de s'en procurer une avec le moteur qu'elle exige à moins de mille dollars.

Puis avec cette installation on pourrait avoir un seul foyer de 120 becs Carcel avec régulateur, ou 7 foyers moins intenses, à incandescence, et donnant chacun 8 à 10 becs Carcel.—Ce qui prouve, en passant, que, dans le fractionnement de la lumière née d'une source d'électricité puissante, on perd considérablement en intensité.—Or le prix de revient de la lumière de cette machine pour une heure serait de 27 centins. Avec la pile de Bunsen ordinaire, le même éclairage coûterait 55 centins.

Une pile de Tommasi donnerait la même quantité de lumière pour 13 centins. Cette économie extraordinaire est réalisée grâce à l'excellente disposition de la pile qui n'est utilisée que *rigoureusement* durant les heures de travail. Le gaz ordinaire ne pourrait pas donner la

même quantité de lumière à moins de 45 centins, sans compter le prix d'entretien et d'amortissement du chiffre d'installation.

Le *Cos. n.* à qui nous empruntons ces détails, ajoute que cette pile peut dès aujourd'hui être avantageusement employée à l'éclairage domestique et public. Plus tard elle nous donnera la force mécanique nécessaire pour mettre en mouvement les outils du foyer domestique. Elle servira aux travaux de la galvanoplastie, à la médecine, etc.

"Avec la *pile perpétuelle*, continue l'abbé Moigno, le problème capital de l'éclairage domestique et public est résolu de la manière la plus complète et la plus excellente, puisqu'on obtient autant de becs qu'on veut d'une *lumière très-brillante, très-blanche, très-fixe, très-calme, presque sans chaleur rayonnante sensible, brûlant sans oxygène et jusque dans le vide*, transformant une partie de l'oxygène en ozone et assainissant l'air. Son éclat, en outre, par une manipulation aussi facile que de tourner un robinet, peut descendre lentement ou subitement de l'intensité de 20 becs Carcel à celle d'une veilleuse, on même temps qu'on peut former un foyer de quinze becs, ou deux foyers de sept, ou bien encore trois foyers de cinq becs chacun."

Nous pouvons sans doute dans toutes ces merveilles faire la part de l'enthousiasme qui accompagne toujours une idée neuve ou un résultat pratique inattendu, mais, malgré tout, la pile de M. Tommasi sera une heureuse modification de celle de Bunsen au point de vue hygienique et pratique. Elle sera sans doute appelée à rendre de véritables services.

Terminons par une bluette. On vantait l'autre jour devant M. X... les nombreux avantages de la *pile perpétuelle*.— "Allez donc, s'écrie tout à coup M. X..., avec vos découvertes, vous renversez tout. Remarquez que si on vous en croyait, il n'y aurait plus de *terme aux piles !.....*" Horreur !

AMPÈRE.

## Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents : à la petite salle, M. T. Mercier ; chez les externes, MM. E. Lamontagne et E. Genest ; à Nicolet, M. P. Cormier ; à Ste. Thérèse, M. T. Lord ; à Rimouski, M. A. Gagnon.